

Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Reconstruction des infrastructures de la rue Saint-Denis

Changement de phase des travaux à compter du 15 juin

La Ville de Montréal souhaite vous informer de la progression des travaux dans le cadre du projet de la rue Saint-Denis.

Travaux à venir à compter du 15 juin (voir la carte au verso)

Rue Saint-Denis, côté est, entre les rues De Castelnau et Jean-Talon

- **Nature des travaux** : reconstruction des infrastructures de voirie (trottoirs et chaussée) et travaux électriques (bases d'éclairage).
- **Durée** : du 15 juin à la mi-juillet (*approximativement*).
- **Circulation** :
 - Rue Saint-Denis : une voie de circulation sera maintenue en tout temps dans les deux directions,
 - Rue De Castelnau, fermeture du côté est de la rue Saint-Denis, entre les rues Saint-Denis et Berri.

Une fois complétés, les travaux de même nature seront entrepris sur ce tronçon mais du côté ouest de la rue Saint-Denis. Ils sont prévus de dérouler de la mi-juillet à la fin août 2020 (*approximativement*).

Intersection des rues Saint-Denis et Faillon, coin sud-est de l'intersection

- **Nature des travaux** : reconstruction de trottoirs.
- **Durée** : de la fin juin à la mi-juillet (*approximativement*).
- **Circulation** :
 - une voie de circulation sera maintenue en direction ouest sur la rue Faillon entre les rues Saint-Denis et Berri.

Après ces travaux, les équipes procéderont à la mise en place des infrastructures pour la réalisation du Réseau express vélo. Pour plus d'information sur le projet du REV consultez la page web: www.ville.montreal.qc.ca/vélo

Impacts appréhendés de ces travaux

- **Stationnement** : restrictions appliquées à proximité et dans la zone des travaux.
- **Accès des bâtiments aux abords du chantier**: accès piétonnier sera préservé.
- **Transport collectif** : Déplacements temporaires d'arrêts, modifications des horaires et des trajets. Contactez : STM-INFO (514 786-4636 ou www.stm.info).

La Ville de Montréal vous remercie pour votre collaboration.

COVID-19 MESURES PRISES EN CHANTIER

La reprise des chantiers de construction s'inscrit dans le cadre du plan de réouverture de différents secteurs économiques élaboré par le gouvernement du Québec durant la pandémie de la COVID-19. Cette reprise est un signe manifeste de la relance économique de la métropole et elle est déployée dans le respect des conditions de prévention recommandées par les autorités de santé publique du Québec.

La Ville de Montréal mettra des mesures en place sur ses chantiers de construction afin de prévenir les risques de contamination des travailleurs et des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou qui circulent à proximité de ceux-ci. Montréal rappelle que la prévention des infections est la responsabilité de tous.

La Ville analyse la situation au fur et à mesure de son évolution et s'assure d'appliquer les mesures recommandées par la Direction régionale de santé publique.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Renseignements



514 872-3777

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h 30 ou le samedi et dimanche de 9 h à 17 h



info-travaux@ville.montreal.qc.ca



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers

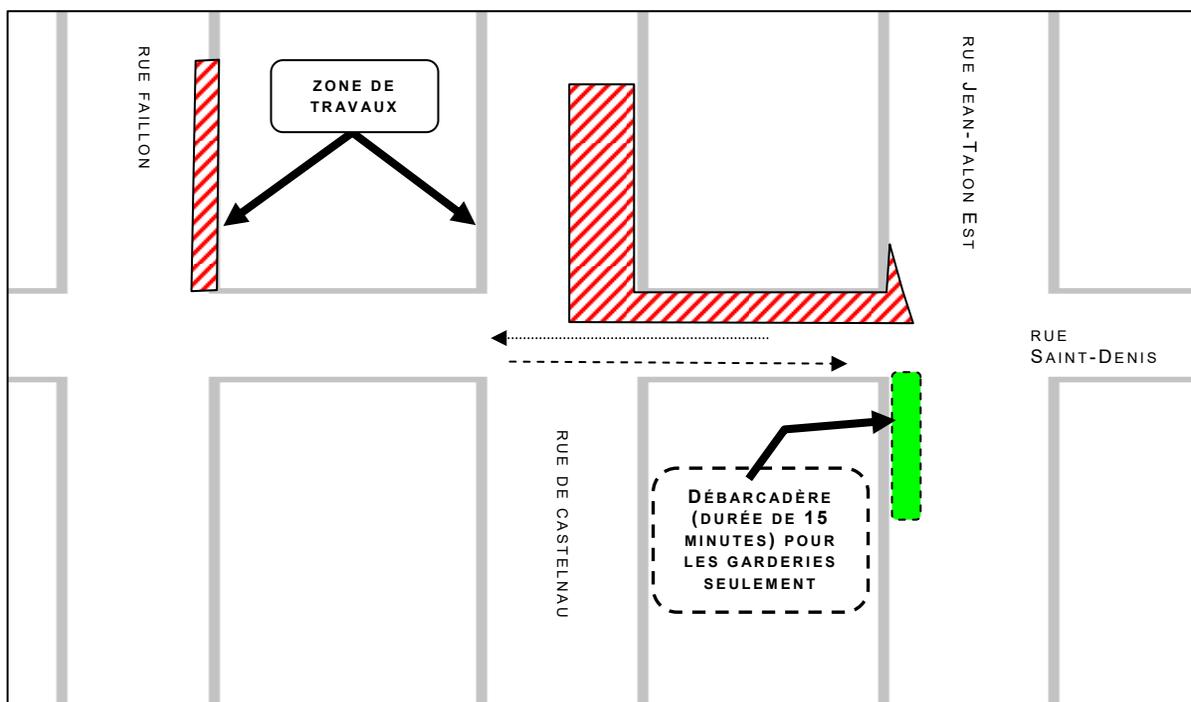


Pour signaler une situation nécessitant une intervention rapide et prioritaire à tout autre moment, composez le 311.



Consultez les applications mobiles de navigation afin d'obtenir de l'information en temps réel au sujet des entraves et fermetures dans le secteur.

LOCALISATION DES TRAVAUX PRÉVUS À COMPTER DU 15 JUIN



AIRE DE TRAVAIL



DÉBARCADÈRE (DURÉE DE 15 MINUTES) POUR LES GARDERIES SEULEMENT